



Bulletin d'informations de l'Union Départementale cgt-FO de Maine-et-Loire

Nº7-2023 |Septembre Octobre 2023) | 1€





# L'éditorial de Catherine Rochard

### LE COMBAT SOCIAL FO 49

(Prix:1€)

Imprimé à l'UD
cgt-Force Ouvrière
de Maine-et-Loire
14, place Louis Imbach
49100 ANGERS
02 41 25 49 60
udfo49@force-ouvriere.fr
www.fo49.fr
Inscrit à la CPPAP
n° 0725S07442
Directrice de
publication:
Catherine ROCHARD.

#### Sommaire

- 2 /3 Édito de Catherine Rochard/ Congrès Fédéral SPSS
- 4 / 8 Assemblée Générale de rentrée
- 9 Appel des retraités
- 10 Mobilisations de la petite enfance et du 13 octobre
- 11 Loire-Authion/ Développement et Résultats électoraux
- 12 Mobilisation des personnels civils de la Défense / Rentrée des personnels administratifs de l'Education Nationale
- 13 Conférence Sociale
- 14 Mobilisation EHPAD
- 15 Israël/Palestine

## **ORGANISONS-NOUS POUR GAGNER!!**

l'heure où ces lignes sont écrites, la guerre fait rage dans plusieurs points de la planète et particulièrement non loin de nous, en Ukraine et au Proche Orient entre Israël et la Palestine.

Le slogan « Pain Paix Liberté » résonne pour chacun de nous, syndicalistes. Nous ne pouvons rester indifférents aux épreuves auxquelles sont confrontés les travailleurs de ces pays. Avec la Confédération, l'Union Départementale FO de Maine et Loire appelle au cessezle-feu. Nous appelons à ce que la communauté internationale agisse effectivement pour que cessent immédiatement les violences dont sont principalement victimes les populations civiles, les travailleurs et leurs familles dont beaucoup d'enfants. Nous dénonçons la course à l'armement que mène le gouvernement avec un budget qu'elle octroie à la défense qui atteindra les 413 milliards d'euros d'ici à 2030

quand nous avons besoin de plus de lits dans les hôpitaux, plus d'enseignants dans les écoles, les lycées et les collèges. Quels enseignements ont été tirés par le ministère de l'Éducation nationale après l'assassinat de Samuel Paty il y a 3 ans ? Comment se fait-il que 3 ans après, Dominique Bernard, professeur dans un lycée à Arras, soit assassiné dans les mêmes conditions? Aucun, hormis le fait que le gouvernement nous exhorte à l'unité nationale. C'est la seule réponse d'un gouvernement chaque jour un peu plus fragilisé qui s'attaque toujours plus à la réduction de nos droits pour les profits des plus riches et aux libertés démocratiques dont la liberté syndicale.

Mais après le combat contre la réforme des retraites, les travailleurs ne sont ni découragés, ni abattus! Si nous n'attendons pas grand-chose de la Conférence Sociale sur les salaires, les réponses du gouvernement pourraient cristalliser un peu plus la colère. Et le Président de la République serait bien inspiré

de répondre avec le MEDEF aux revendications. En effet, la réponse d'Élisabeth Borne qui consiste à dire qu'il n'est pas possible d'indexer les salaires sur les prix, car « cela nuit à la compétitivité des entreprises », n'est pas acceptable! Comme si les augmentations de salaire étaient responsables de tous les maux des entreprises! Il faut regarder du côté des aides de l'état versées sans exigence de contreparties ainsi que du côté des dividendes versés aux actionnaires! La revendication salariale est la préoccupation première de tous les salariés, de tous les fonctionnaires. Le SMIC ne suffit pas à faire vivre une famille! Il y a urgence à ouvrir dans toutes les branches, dans toutes les entreprises les négociations salariales! Il y a urgence à ce que le ministre de la Fonction Publique décide l'augmentation significative de la valeur du point d'indice! La preuve, c'est la pétition signée dans le 49 par plusieurs centaines d'agents de la fonction publique pour exiger 10% d'augmentation de la valeur du point d'indice. Le combat pour l'augmentation des salaires ne se mènera pas dans des journées d'action sans lendemain comme le 13 octobre. Il nous faut organiser tous les salariés!

Il en est de cette revendication comme celles qui sont portées dans tous les secteurs. C'est ainsi que le 13 octobre dans les organismes de sécurité sociale, avec une revendication claire sur les salaires, les personnels se sont massivement mis en grève à l'appel de l'intersyndicale de la branche. Ce jour, le 16 octobre, ce sont nos Camarades de la défense qui organisaient un rassemblement pour déposer une motion portant sur la gestion des ressources humaines au sein de leur administration. Ils dénoncent la faillite de la gestion RH et les conséquences désastreuses sur les personnels. Ils ont obtenu un rendez-vous. Le 17 octobre, ce sera un rassemblement pour porter à l'ARS les revendications des personnels des

EHPAD. Les EHPAD font face à des déficits budgétaires importants, et le retour à l'équilibre passerait par des suppressions de postes selon les directeurs. Comment peut-on supprimer des postes dans un secteur en manque cruel d'effectifs avec des conséquences dramatiques sur la prise en charge des résidents ? Le 19 octobre, ce seront les personnels du secteur de la petite enfance qui seront en grève pour dénoncer les conditions dans lesquelles sont accueillis les enfants dans les crèches et pour exiger une revalorisation de leurs rémunérations. Le 6 novembre, la FNEC FP FO 49 réunira les personnels pour préparer la conférence nationale sur l'inclusion scolaire. Partout, les syndicats sont à la manœuvre pour mettre en avant les revendications.

Il n'y a donc aucune résignation, mais une volonté de combattre pour obtenir satisfaction dans un contexte où le gouvernement tente par tous les moyens de nous affaiblir. Alors, sans rien attendre d'une conférence sociale qui n'est rien d'autre qu'un rideau de fumée, préparons les salariés pour gagner! Mettons en œuvre la résolution du CCN!

« Dans les semaines et mois prochains, le CCN demande à toutes ses organisations, à tous ses militants et à ses adhérents, de rester particulièrement vigilants et mobilisés. Le CCN décide d'une campagne médiatique, de meetings et d'assemblées dans les départements avec au centre l'action revendicative sur les salaires, les services publics, la protection sociale et les retraites. Il donne mandat à la Confédération pour être à l'initiative d'une mobilisation qu'exige la situation, sur nos revendications, dans l'unité d'action syndicale si possible »

Poursuivons ce qui a été initié avec les premières réunions! Discutons partout des revendications et des moyens de les faire aboutir!

### Congrès fédéral FO Services publics et de Santé



### e congrès fédéral des services publics et de santé a eu lieu ■ du 2 au 6 octobre dernier.

Une délégation d'une trentaine de camarades du département était sur place. Les rapports moraux et de trésorerie ont été votés. Pour les camarades de la santé publique et de la fonction publique territoriale, c'était l'occasion de rédiger la feuille de route pour les 4 années à venir pour leur branche. Dans les interventions de nos camarades de la Fédération des Services Publics et de Santé, la

perte de pouvoir d'achat et la revendication d'augmentation des salaires ressortent massivement, l'abrogation de la réforme des retraites et la mobilisation sont toujours d'actualité!

Les camarades de la santé privée ont quant à eux profité du congrès pour réunir l'assemblée générale de l'Union Nationale de la Santé Privée. À cette occasion notre camarade Claire Lamour a été élue à la commission exécutive de l'union nationale. Catherine Rochard, a quant à elle, rendu son mandat de secrétaire

adjointe, après 30 années au bureau à différents postes. Tous les camarades de la santé privée ont tenu à remercier chaleureusement notre secrétaire d'UD pour tout ce qu'elle a apporté à l'Union Nationale durant toutes ces années.



### Assemblée Générale de rentrée de l'UD

e 14 septembre 2023, aux Grenier St Jean ANGERS 250 camarades étaient réunis au Grenier Saint Jean en présence de Frédéric Souillot, secrétaire général de la confédération.

Catherine ROCHARD, Secrétaire Générale de l'Union Départementale, a ouvert notre AG par une intervention très courte pour permettre le temps de la discussion. Vous trouverez son intervention à la suite de cet article.

Personne n'oublie la violence de la réforme des retraites passée en force par le 49-3 contre les millions dans la rue qui ont exprimé leur opposition! Vendredi dernier, c'est d'ailleurs tout un stade qui l'a rappelé à Emmanuel MACRON!

Frédéric SOUILLOT, qui présidait notre Assemblée Générale a réaffirmé que, pour FO, il n'est pas non plus question de tourner la page!

L'inflation bat des records, les salaires sont à l'arrêt, la misère grandit

Dans leurs interventions, une quinzaine de camarades ont porté les revendications. L'urgence : l'augmentation générale des salaires! Nos camarades de la Fonction publique font signer des pétitions pour 10% d'augmentation du point d'indice, pour tous et tout de suite!

L'état des services publics en cette rentrée est par ailleurs catastrophique compte tenu de la politique menée:



• L'hôpital est mis sous pression avec des fermetures de lits et un manque de personnel...C'est sur ce point qu'on largement insisté Jean Jacques Péaud pour le CESAME et Jean Loup Fin pour le CHU.



Jean-Jacques a insisté sur le fait que le démantèlement actuel de l'hôpital public était une volonté politique des gouvernements actuels et précédents.

En faisant fuir les agents par la dégradation de leurs conditions de travail, en faisant fuir les agents, car la valeur du point d'indice n'évolue pas à hauteur de l'inflation, le gouvernement organise la fermeture de lits voire de services entiers. Le CHU a fermé plus de 280 lits cet été, le CE-SAME a fermé un service entier juste avant l'été.

Au CHU, ce ne sont pas moins de 60 infirmiers qui manquaient cet été, malgré un recours massif à une application permettant aux agents de s'inscrire pour réaliser des heures supplémentaires. La rentrée a été marquée par de nombreuses AG de service : Blanchisserie, Unité de production culinaire, Service de maladie infectieuse. Gériatrie ou encore EHPAD St Nicolas: partout les agents s'organisent avec leur syndicat pour exiger des bras des lits et une augmentation du point d'indice à hauteur de l'inflation.

Dans la santé privée où les conditions de travail ne sont pas plus heureuses et où la rémunération n'est pas non plus enviable, nos camarades s'organisent autour de la pétition de l'Union Nationale de la Santé Privée exigeant une augmentation immédiate à hauteur de l'inflation.



Aux Capucins nos camarades ont réuni au cours de l'été plus de 200 signatures soit 50% du personnel. Lors d'une AG, un appel des salariés des capucins a été lancé à tous les salariés de la santé privée pour organiser le rapport de force!

En parallèle les camarades vont négocier tous les protocoles d'accord préélectoraux et s'organisent pour déposer des listes pour les élections CSE partout où c'est possible.

C'est aussi par notre développement que passe la mise en place du rapport de force nécessaire!



 Dans l'éducation, la rentrée scolaire se fait avec au moins un prof manquant dans un établissement sur deux...Avec comme mesure de diversion pour le gouvernement, l'inter-

diction du port de l'abaya dans les lieux d'enseignement. Le gouvernement a essayé de camoufler derrière un vêtement ses attaques de l'école publique. Tous les services sont concernés. Dans les écoles, la pénurie d'AESH rend l'inclusion scolaire quasi impossible laissant les enfants et les enseignants en grande difficulté. Dans le département, un inspecteur a été jusqu'à proposer que des parents viennent pallier à l'absence d'AESH.

Pour les personnels administratifs de l'Éducation Nationale, les camarades nous rapportent les grandes difficultés qu'engendrent les PACTE et les suppressions de postes.

Nos camarades du SNUDI FO ont organisé le rapport de force avec les enseignants contractuels sur liste complémentaire et obtiennent depuis 2 ans la mise en stage de ces jeunes collègues.

La FNEC FP FO 49 a repris l'initiative portée par l'UIAFP 49 (Union Interfédérale de la Fonction Publique), une pétition exigeant une augmentation immédiate de 10% du point d'indice.



• Vincent Lanche est revenu pour le Syndicat des Organismes Sociaux Divers et Divers sur les conséquences pour les mutuelles de la signature de la FGF de l'accord sur la protection sociale complémentaire. En effet à la MNT, la MGEN ... cette signature aura pour conséquence la clôture de milliers de contrats individuels au profit de contrats collectifs, entrainant au passage la suppression de centaines de

postes de conseillers. Quand nos camarades revendiquent le maintien de tous les postes, la signature d'une de nos fédérations leur est opposée complexifiant la tâche qui est la leur, de défendre l'intérêt des salariés des mutuelles!

Dans le groupe VYV, nos camarades organisent avec les salariés des crèches le rapport de force nécessaire pour que leurs conditions de travail, donc celles d'accueil des enfants, s'améliorent. Mais aussi pour la revalorisation des salaires de ces travailleurs précaires.



Dans les collectivités, la baisse des dotations de l'État pèse de plus en plus sur les conditions de travail et les salaires des agents... Ainsi, en début d'année, les agents accompagnés par nos camarades de la ville d'Angers, ont organisé le rapport de force avec le Maire pour obtenir une augmentation du régime indemnitaire. En effet, dans la Fonction Publique Territoriale ce sont les maires qui décident des montants des primes principales attribués aux agents. Après des négociations infructueuses, le rapport de force a été mis en place par la grève. Les violences d'Etat, le dédain du gouvernement et en premier lieu du président donnent confiance aux maires et aux préfets : nos camarades ont été gazés par la police, car ils bloquaient le passage du tramway lors d'une mobilisation pacifique devant la mairie. Le secrétaire du syndicat FO de la Ville d'Angers a été trainé au tribunal pour le blocage de Biopôle...

Mais les agents n'ont rien lâché et

le maire a dû répondre en partie aux revendications.



Nos camarades des PCET ont sollicité tous les maires du département pour leur demander la mise en place de la prime pouvoir d'achat pour tous les agents de la Fonction Publique Territoriale!

En juin 2022, suite à une grève massive, les agents de Loire-Authion avaient obtenu une prime exceptionnelle. l'engagement du maire à revoir leur régime indemnitaire et la mise en place de tickets restaurant. À ce jour, le maire est revenu sur son engagement concernant les tickets restaurant. Les agents accompagnés du syndicat FO des PCET, ont lancé une pétition massivement signée. Ils sont déterminés à faire respecter ses engagements au maire! (Voir l'article dédié ciaprès)



• Aurélien Flau pour la métallurgie nous fait le retour du fort développement dans ce secteur dans le Choletais. Beaucoup de nouveaux camarades nous ont rejoints au cours de la mobilisation contre la réforme des retraites grâce à la place qu'a pris l'UL FO de Cholet dans l'organisation des différentes journées de

mobilisations.



Les services des impôts sont exsangues après 20 ans de démantèlement et de fermetures des trésoreries. Le service public de proximité n'existe plus. Il ne reste que 3 trésoreries dans le département. Et ce ne sont pas les maisons France services qui répondront aux attentes du public. En effet, elles n'ouvrent que très rarement et avec du personnel non formé. Depuis 2011, il y a eu 230 suppressions de postes. Les services sont restructurés perpétuellement. Mais le travail de nos camarades pour la défense des conditions de travail et de rémunération est récompensé. Lors des dernières élections nos camarades ont obtenu 34% des voix et le nombre d'adhérents a été multiplié par 3.



• Par ailleurs, notre Sécurité Sociale est sévèrement attaquée et la réforme de l'assurance chômage prive des milliers de demandeurs d'emploi d'indemnisation. Frédéric Neau secrétaire adjoint de l'UD et Secrétaire de la section fédérale des organismes sociaux est revenu, sur les conditions, de travail des salaries de la Sécurité sociale. Partout l'inflation,

appauvrit les agents. L'UCANSS ( représentant des employeurs différentes branches), comme le gouvernement pour les fonctionnaires, n'a augmenté que de 1.5% la valeur du point. Une provocation pour les salariés. La réforme des retraites, dont une partie des décrets n'est pas encore parue, ne permet pas aux agents de la branche retraite de traiter correctement les dossiers des salariés souhaitant faire valoir leurs droits à retraite, dégradant considérablement leurs conditions de travail

La mise en place de la solidarité à la source, étape suivante après la mise en place du salaire net social, va entrainer de facto la suppression de nombreux emplois dans les CAF notamment.

Dans ces conditions, le syndicat FO des organismes sociaux revendique l'augmentation de la valeur du point à hauteur de l'inflation et la création de postes à hauteur des besoins et refuse toute suppression de poste! Il appelle à la préparation du rapport de force nécessaire en réunissant des réunions de service, et des Assemblées Générales du personnel partout où c'est possible!



• Nos camarades retraités sont intervenus pour dénoncer la paupérisation des retraités. Leur pouvoir d'achat a baissé de 8.4% depuis 2017, voir plus pour ceux ayant subi l'augmentation de la CSG en 2018. Une pétition est disponible à la signature sur change. org pour exiger l'augmentation immédiate de 10% des pensions. Des rassemblements auront lieu partout en France le 24 octobre prochain. Jean-Jacques Nicolaï a

appelé tous les actifs, donc futurs retraités à venir les soutenir (voir tract d'appel dans ce numéro).



Le gouvernement dans sa fuite en avant, prépare de nouvelles coupes budgétaires alors que les grandes entreprises et grands groupes ont enregistré des bénéfices records et bénéficient de milliards d'exonérations sans aucune contrepartie ...



Catherine Rochard ainsi que Frédéric Souillot ont insisté sur l'importance du développement pour que notre syndicalisme indépendant pèse dans cette situation. La commission de développement s'est réunie en cette rentrée où 66% des CSE vont être renouvelés. Nous sommes prêts à négocier un maximum de protocoles d'accord préélectoraux. Nous aurons besoin de tous les camarades volontaires pour monter des listes et diffuser devant les entreprises.

Pour les camarades, un cap inac-

ceptable a été franchi. Ils n'ont pas oublié la façon dont ils ont été gazés lors des manifestations du printemps dernier. La remise en cause des libertés démocratiques et syndicales s'accélère avec des convocations en gendarmerie de syndicalistes ... La question de notre participation syndicale au samedi 23 septembre sur la base de nos revendications a donc été posée (non à la violence d'État, pour les libertés démocratiques et syndicales).

Dans une telle situation, multiplions nos implantations dans les entreprises, syndiquons, renforçons le syndicalisme indépendant! Et dans tous nos syndicats, regroupons-nous, réunissons les salariés, établissons les cahiers de revendications et préparons la mobilisation!

Résister, revendiquer, reconquérir!!

### Intervention de Catherine Rochard



Bonjour à tous.

Bienvenue à cette assemblée générale de l'Union Départementale Force Ouvrière du Maine-et-Loire.

Tout d'abord je remercie Frédéric Souillot pour sa présence. C'est avec plaisir que nous t'accueillons Frederic.

Merci à nos partenaires pour leur présence et leur soutien

Camarades, cette intervention ne sera pas très longue de façon à pouvoir vous donner la parole, et permettre à Fred d'intervenir.

Cette AG est la 1ère depuis la bagarre contre la réforme des retraites que nous avons menée à partir de la fin de l'année 2022. 14 manifestations qui ont rassemblé à Angers et dans tout le département des dizaines de milliers de salariés, des ieunes, des retraités, une mobilisation exceptionnelle rarement vue dans notre département. 12 journées de grève pour dire non au report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation. Cette réforme ne sera jamais votée à l'Assemblée nationale et c'est à coup de 49-3 que le gouvernement Macron/ Borne qui ne dispose plus de la majorité à l'Assemblée nationale l'adoptera. La loi sera publiée un week-end ce qui traduit un peu plus le mépris et l'arrogance dont fait part ce gouvernement à notre égard.

Et cet été le gouvernement publiera les décrets mettant fin aux régimes spéciaux. La colère n'est pas retombée, après les casserolades, c'est sous les huées des spectateurs du stade de France et les sifflets que le Président Macron a ouvert la Coupe du monde de rugby. Et nous n'avons pas distribué de tracts! C'est dire que la colère ne retombe pas! Nous continuerons avec notre Confédération à exiger le retrait de cette réforme injuste et injustifiée.

La politique du gouvernement MACRON dégrade dangereusement les conditions de vie des salariés. Et les plus précaires ne sont pas épargnés, bien au contraire: pas de mesure d'augmentation générale des salaires face à l'inflation galopante, mais nouvelle augmentation des tarifs de l'énergie de 10 % le 1er août, une augmentation du carburant. Le gouvernement a annoncé 15 milliards d'euros d'économie pour 2024. Et c'est sur cette base qu'il entend

préparer la loi de finances de la sécurité sociale et le budget de l'état. Une réduction des droits avec la mise en place du «montant net social» qui impactera le montant du RSA et de la prime d'activité, déremboursement des médicaments, préparation d'un nouveau hold-up sur l'assurance chômage...

Dans le même temps, les aides sans contrepartie aux entreprises s'élèvent à 200 milliards. 73 milliards sont détournés de la Sécurité sociale via les exonérations de cotisations rien qu'en 2022. De même, le budget pour la guerre a été augmenté comme jamais : 413 milliards d'ici 2030 qui ne serviront pas les besoins de la population!

Et ce sera encore moins de services publics! Des lits fermés dans le département, des services d'urgence en difficulté, 22 postes sur la sellette au sein de l'EHPAD public des Résidences du Val d'Oudon. La maternité d'Ancenis menacée de fermeture, nous avons apporté notre soutien à nos camarades de Loire-Atlantique, car cet établissement du fait de sa proximité avec le Maine-et-Loire accueille les mamans du 49. Le combat mené en intersyndicale paye, l'ARS devrait annoncer le maintien de la structure, un médecin a pu être recru-

Il en est de même pour l'enseignement avec une rentrée plus que chaotique, des écoles et des classes fermées, des profs qui manquent à l'appel! Mais la priorité du ministre Attal c'est que l'interdiction du port de l'abaya et du kami soit respectée dans les écoles, les collèges et les lycées pour préserver la laïcité. De qui se moque-t-on? Quelle provocation!

Face à cette situation, tu as eu raison Fred de faire un courrier au Président de la République pour lui indiquer que nous ne participerions pas au Conseil national de la refondation du 7 octobre! Ce que cherche le gouverne-

ment, c'est transformer les organisations syndicales en courroie de transmission de sa politique! Ce qu'il cherche c'est l'union nationale! C'est ce qu'il a tenté en réunissant les partis politiques pour construire l'arc républicain dans lequel il serait le chef! À cette étape, ses tentatives ont échoué, mais il est prêt à réunir une conférence sociale sur les bas salaires et les classifications! Mais la négociation a lieu dans les branches! Pour augmenter le SMIC, la valeur du point d'indice pour la fonction publique, en finir avec les exonérations de cotisations sur les salaires jusqu'à 1,6 SMIC (faisant du SMIC une trappe à bas salaires), il n'y a pas besoin de conférence sociale! Il n'est pas utile que nous nous rendions à cette conférence sociale!

Camarades, l'ensemble des confédérations a décidé d'une journée d'action le 13 octobre 2023 dans le cadre d'une initiative européenne. Pour le bureau de l'UD comme nous l'avons écrit, à cette étape cet appel n'ouvre pas les perspectives de victoire nécessaire pour les salariés, sur le fait qu'une journée d'action sans lendemain ni revendications claires ne peut permettre d'obtenir satisfaction.

Plus que jamais, nous avons besoin de redonner confiance à tous les travailleurs, en discutant avec eux des moyens pour gagner! Il nous reste quelques jours encore pour poursuivre cette discussion et décider de ce que nous ferons! Nous sommes une organisation libre et indépendante! le calendrier de la CGT n'est pas le nôtre! Quand les revendications sont claires, la question de l'unité syndicale ne se pose pas! En revanche, il n'y a, pour nous, pas de place pour le syndicalisme rassemblé ni pour l'unicité syndicale!

Pour mener sa politique illégitime, minoritaire, le gouverne-

ment n'hésite pas à utiliser la force et la répression. Comme nous l'avons rappelé dans notre déclaration du bureau de l'Union Départementale, constat est fait qu'un cap a été franchi dans la répression et la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales. La convocation en gendarmerie d'un membre du bureau confédéral de la CGT engagé dans la mobilisation contre la réforme des retraites est intolérable. Nous ne pouvons oublier la comparution au tribunal de notre Camarade Xavier Redon, les gazages dont nous avons été victimes tout au long des manifestations contre la réforme des retraites, les pressions de la préfecture pour nous contraindre à manifester selon ses méthodes. Les atteintes aux libertés démocratiques dont fait partie la liberté syndicale sont intolérables dans une démocratie comme la nôtre. Depuis 2008, date à laquelle la liberté de désigner un délégué syndical a été remise en cause, le gouvernement n'a eu de cesse de tenter de nous mettre au pas. Nous ne l'acceptons pas, nous ne le laisserons pas faire!

L'attitude du gouvernement par rapport aux syndicats est un indicateur pour les patrons, lesquels s'en saisissent pour remettre en cause notre présence dans les entreprises, comme à SVDO, à la SAS espace émeraude, aux laboratoires Brothier, à la chocolaterie Mathez. Dans toutes ces entreprises, la chasse aux élus FO est ouverte!

Le bureau de l'UD a pris connaissance de l'appel à manifester de 98 syndicats, associations, partis... pour la justice sociale et les libertés publiques, dont les libertés syndicales, le 23 septembre prochain. Notre organisation n'a pas signé ce texte en l'état, mais nous ne pouvons rester indifférents à la remise en cause des libertés démocratiques dont la liberté syndicale fait partie et nous ne pouvons accepter les violences de l'État sur les manifestants.

C'est pourquoi nous avons proposé un projet de déclaration aux autres organisations du département et si nous sommes tous d'accord alors nous pourrions nous saisir de la date du 23 septembre comme nous l'avions fait contre la loi de sécurité globale, le fichage des syndicalistes et participer au rassemblement. J'invite tous les syndicats à ouvrir cette discussion dans leurs instances, tant le sujet est important pour l'avenir du syndicalisme dans notre pays!

Camarades, avant de clore cette intervention, il est un dernier dossier qui fait notre quotidien, le développement! cette fin d'année est marquée par les élections dans les entreprises, plus de la moitié de celles-ci vont se dérouler d'ici à la fin du 1er trimestre 2024! Nous avons besoin de vous tous! comme l'année dernière pour les élections dans la fonction publique! si nos résultats jusqu'à ce jour sont bons, il nous faut implanter FO plus encore! Nous ne gagnerons des points de représentativité que si nous augmentons notre nombre d'implantations; Et c'est l'affaire de tous! Nous avons réuni la commission développement, vendredi dernier et définit les priorités! Mais nous avons besoin d'aide pour les diffusions aux portes des entreprises, merci de répondre à nos sollicitations!

Camarades plus que jamais partout dans notre organisation à la veille d'un CCN qui définira les orientations, l'heure est à la discussion dans tous nos syndicats pour mettre en avant les revendications!

Vous avez la parole!

Vive l'Union Départementale Force Ouvrière!

Vive la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière!



















RETRAITES: + 5,2 % LE COMPTE N'Y EST PAS!

### LES RETRAITÉ·ES EXIGENT 10 % TOUT DE SUITE!

24 octobre 2023 : rassemblements et manifestations dans toute la France

À Angers : 15 h, jardins du Mail

### 5,2 %, le compte n'y est pas. Le gouvernement ne répond pas à l'inflation

e gouvernement vient d'annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 % au 1er janvier = 2024.

Si le gouvernement appliquait la loi (article L161-25 du code de la Sécurité sociale), les pensions devraient augmenter d'au moins 5,35 %, et même plus en ajoutant l'inflation des mois de septembre et octobre 2023 lorsqu'elle sera connue.

Le gouvernement, pourtant garant de la loi, ne la respecte pas. Il appauvrit les retraité-es une fois de plus. C'est un scandale, à un moment où les associations caritatives subissent une augmentation du nombre de demandeurs, où plus d'une personne sur trois n'a pas les moyens de faire trois repas par jour.

Depuis le 1er janvier 2017, les années du Président Emmanuel Macron ont fait perdre 8,4 % et l'équivalent de 2,4 mois de pension, et même, pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1er janvier 2018, 10,2 % et 3,2 mois de pension!

Évolution en % de la pension de base et des prix Evolution des prix + 16,3 % entre janvier 2017 8,4 + 0.8 la 01/01/2023 et juillet 2023 + 4,0 le 01/07/2022 14 pouvoir d'achat + 1,1 le 01/01/2022 + 0,4 le 01/04/2021 + 0,3 le 01/01/2020 + 0,3 le 01/01/2019 + 0,8 le 01/10/2017 10 3 4 ..... 11/2017 1112018

Et la somme des pertes pendant les 79 mois de cette période s'élève à 2,4 mois Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,2 mois, et la différence entre la pension et les prix de 10,2 %

Ajoutons qu'avec la hausse du coût de l'énergie et

des carburants, la hausse programmée des complémentaires santé, l'augmentation des franchises sur les médicaments, les 5,2 % de revalorisation des pensions seront loin de couvrir cette hausse du coût de la vie!

# Les 9 organisations de retraité-es revendiquent une augmentation immédiate de 10 % des pensions,

à valoir sur un véritable rattrapage du pouvoir d'achat, la compensation des pertes subies et appellent à intensifier la signature de la pétition en ligne « 10 % tout de suite!» -> https://chnq.it/DWNh5nnd88

L'exigence d'une revalorisation des pensions et retraites sur le salaire moyen est plus que jamais d'actualité.

10 % immédiatement et négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu, c'est le minimum!

Les retraité-es le diront haut et fort le 24 octobre.

# ANGERS: MANIFESTATION LE 24 OCTOBRE RENDEZ-VOUS JARDIN DU MAIL à 15 h

Manifestation vers la Préfecture où une motion sera déposée

# Le secteur de la petite enfance en crise. FO se mobilise avec les salariés.



n rapport de l'IGAS sur l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'accueil et de conditions de travail des salariés dans un grand nombre de crèches.

FO n'a pas attendu ce rapport pour alerter les autorités et la direction du groupe VYV sur la dégradation générale qui s'opère dans ce secteur et qui est liée notamment à une rémunération trop faible, un manque d'attrait des formations et des conditions de travail dégradées...

C'est pourquoi, dans la droite ligne des grèves, rassemblements et AG qui s'étaient déroulés en février dernier, le syndicat FO des Territoriaux 49 du Maine et Loire et la section syndicale FO du groupe VYV appellent une nouvelle fois à la grève le 19 octobre 2023 sur la base de revendications claires :

- Augmentation immédiate des salaires au minimum à hauteur de l'inflation (5.2%)
- Embauche immédiate sur tous les postes vacants de personnel qualifié.
- Obtention des 183 € pour tous les exclus du Ségur à compter du 1er Juin 2021
- Obtention intégrale de la prime décentralisée dans la CCN 51 sans aucun abattement
- Des ratios d'encadrement à 50/50, hors apprentis
- Un temps d'analyse de la pratique de 2heures/mois par-

tout

- Un plan ambitieux de formation des salariés et des agents
- Ouverture massive de places en formation initiale
- Abandon de la loi Taquet
- Suppression immédiate des jours de carence avec prise en charge intégrale par l'employeur
- Abandon de la réforme des retraites

Une Assemblée Générale réunissant les salariés du secteur de la petite enfance du privé et du public est organisée avant le rassemblement afin d'échanger sur la situation et décider des moyens d'action à mettre en œuvre pour faire aboutir les revendications.

Exigeons des mesures immédiates du gouvernement et de VYV3 PDL pour faire face à la crise du secteur de la petite enfance.

### Mobilisation du 13 octobre

es organisations syndicales appelaient toutes et tous à ■rejoindre les manifestations du 13 octobre.

Dans le département, ce sont environ 1500 per-

sonnes, dont 50 à Segré, 150 à Cholet et 1200 à Angers qui se sont saisies de l'appel.



## À Loire-Authion le Maire revient sur ses engagements

Loire-Authion, après une grève massive où plus de 80 agents ont manifesté au mois de juin 2022, les agents ont porté les revendications à savoir :

- prime exceptionnelle de 500€, hausse de prise en charge de la prévoyance
- participation de la complémentaire avant l'obligation des collectivités en 2026
- participation aux tickets resto.

En Comité Social Territorial le 31 août 2023, M.le Maire se désengage des tickets resto, mais tient à faire l'effort sur la prévoyance et la complémentaire.

Réunis en assemblée générale le 12 septembre, les agents décident de maintenir la pression pour l'obtention des tickets resto. Il est convenu de faire signer une pétition dont voici un extrait:

«L'inflation court toujours et est venue aggraver la perte du pouvoir d'achat de la fonction publique territoriale sur le carburant, l'alimentation, l'énergie et ce n'est pas les mesurettes du ministre Guérini sur la hausse de point d'indice de1,5% (point d'indice avant 4,85€ brut aujourd'hui 4,92€ brut soit 7 centimes) qui vont améliorer notre salaire. De plus la prime pouvoir d'achat de 300€ à 800€ annoncée dans les trois fonctions publiques ne devrait pas voir le jour pour la territoriale qui est dotée d'une libre administration par les collectivités pouvant choisir de la verser ou pas.»

100 agents ont déjà signé la pétition soit presque la moitié des agents de

la commune.

En parallèle un courrier a été envoyé le 17 octobre à tous les élus de la municipalité. Vous trouverez ci-après quelques extraits:

- «A l'attention de Monsieur le Maire,
- À l'attention des élues et élus.

Vous allez être appelés lors du conseil municipal du 17 octobre à voter sur la politique de soutien et d'inclusion sociale à Loire-Authion.

Une pétition qui circule dans les différents services pour demander la mise en place des tickets restaurants pour tous les agents de Loire-Authion, regroupe à ce jour 100 signatures. Ce qui démontre que ce sujet suscite un vrai engouement malgré les tentatives pour nous empêcher d'échanger avec les agents. Nous vous joignons la pétition et demandons que le choix des élus se porte aussi sur la mise en oeuvre du dispositif de tickets restaurant...

- Suite à la mobilisation du 23 juin 2022, et après plusieurs rencontres, les agents ont décidé de faire confiance à Monsieur le Maire puisque vous vous étiez engagé oralement sur leurs revendications, dont la mise en place des tickets restaurant avec une rencontre en septembre avec un prestataire.

Mais lors du comité social territorial du 31 août, cette décision a été de ne plus suivre cette voie et de ne plus mettre en place les tickets restaurants sous prétexte que le nombre d'agents éligibles serait de 60% de l'effectif (agents à temps complet)...

Nous demandons donc que les tickets restaurant soient attribués à tous les agents, quel que soit leur temps de travail et sans condition de services effectifs.

- Monsieur le Maire, vous donnez comme argument que, comme nous faisons partie de la couronne nord et que les tickets restaurants ne sont pas attribués dans ces communes ou collectivités, Loire-Authion ne les mettra pas en place. Ne faut-il pas être attractif en comparaison aux autres communes? Au contraire, n'est-ce pas le bon moment pour Loire-Authion d'être avant-gardiste et de se démarquer?...
- Vous mettez en avant que Loire-Authion est en conformité quant à la mise à disposition d'un local de restauration, est-il conforme de prendre son repas dans une salle de plonge ou dans un dortoir? Ou que l'on refuse l'accès au frigo? Nous ne le pensons pas...

Aucune restauration collective n'est mise en place pour tous les agents à Loire-Authion et selon la localisation de leur poste de travail (si trop éloigné), les agents peuvent prétendre à l'attribution de tickets restaurant même s'ils disposent dans leurs locaux d'un espace où ils peuvent se restaurer en amenant leur propre repas...»

Les agents accompagnés par nos camarades démontrent qu'ils ne sont pas résignés!

# Développement et Résultats Electoraux

Nos camarades ont réalisé d'excellents scores depuis le dernier article consacré aux résultats électoraux.

- À l'EHPAD Euphrasie Pelletier nos camarades de la santé privée réalisent un score de 100%.
- Chez Valéo, nos camarades passent première organisa-

tion syndicale avec une représentativité de 41.2%

- À Scania, nos camarades réalisent un score de 31.2%.

Félicitations à tous les camarades pour ces excellents résultats!

Dans le cadre du développement, nous avons réussi à nous implanter dans 3 nouvelles entreprises: à NETPLUS, au Foyer Darwin et à l'ISTA.

Nous avons négocié les PAP dans plus de 10 entreprises où nous sommes à la recherche de candidats, n'hésitez pas à revenir vers l'UD pour connaître la liste de celles-ci.

# Mobilisations des Peronnels Civils de l'Armée du 16 octobre



os camarades venus de toute la région et soutenus par l'UD étaient mobilisés devant l'Hostellerie du Bon Pasteur à Angers pour accueillir la direction du Centre Ministériel de Gestion. Les gestionnaires RH, après avoir été surpris du comité d'accueil, ont reçu la délégation présente qui leur a remis une motion dont voici des extraits :

«La Révision Générale des Politiques Publiques de 2008 a rebattu les cartes de la gestion et de l'administration des personnels civils.

54000 postes de personnels civils ont été supprimés à cette occasion.

La filière ressource humaine a pris en pleine face cette lame de fond, en fragilisant fortement son organisation interne, au détriment des agents gérés par toute la filière. Et le modèle mis en place par le DRH MD de l'époque Jacques Roudière fait eau de toute part.

Tant au niveau local, qu'au niveau intermédiaire ou au niveau central,

l'administration, la gestion, la paie des personnels s'appelle Alliance, Concerto, Estève, Admissio... C'est dit-on l'avenir de la RH....

Notre ministère des armées est en perpétuelle restructuration, transformation.

Une réforme n'est encore pas digérée qu'une autre transformation voit déjà le jour...

Monsieur le Directeur du Centre Ministériel de Gestion, Force Ouvrière vous a déjà alerté de nombreuses fois sur les dysfonctionnements dont les erreurs de paie ne sont que la partie émergée de l'iceberg.

Monsieur le Directeur il serait inconvenant de mettre à votre seule charge tous les dysfonctionnements de la filière...

Force Ouvrière dénonce aussi à tous les niveaux la rétention d'information, la volonté de certains employeurs de faire trainer plus ou moins volontairement les éléments variables de rémunération, mais aussi les indemnités de Formation...

Force Ouvrière déplore aussi la longueur des délais de traitement sur la publication des tableaux d'avancement des procès-verbaux des CAPSO

Force Ouvrière dénonce aussi les interprétations toutes personnelles de la réglementation par certains employeurs comme le fait actuellement l'ESID de Rennes avec la mise en oeuvre des AMR unipersonnelles.

Force Ouvrière dénonce aussi le process lié aux demandes de mutations à l'absence systématique du recours au MP 6.

Ce n'est pas non plus la mise en place d'une démarche qualité unilatérale, à laquelle nous n'adhérons pas, qui va supprimer les différents dysfonctionnements.

Pour conclure Force Ouvrière revendique pour les agents de la filière :

- Une formation initiale et une formation continue autre que l'E Learning
- Une définition claire des process de gestion.
- Des effectifs en cohérence avec les dossiers à gérer.

Pour les administrés Force Ouvrière revendique:

- Le respect des délais de paiement des éléments variables de salaire,
- L'accès à la filière ressource humaine pour les administrés, certains niveaux leur étant interdits.
- Une information claire sur les retenues sur traitement conforme au droit.
- Un traitement des dossiers dans des délais réalistes pour éviter toute rupture de traitement
- Que les décisions individuelles sortent en temps et en heure, notamment dans le cadre des mutations, pour que les agents puissent faire valoir droit à déménagement»

### Rentrée des personnels administratifs de l'éducation nationale

a rentrée scolaire n'a pas été de tout repos pour nos cama-■ rades du SPASEEN-FO.

En effet les personnels administratifs de l'éducation nationale subissent le sous effectifs, la dégradation de leurs conditions de travail, les lauréats aux concours de Cat C et B se voient proposer des postes à l'autre bout du département et sont contraints de les refuser perdant ainsi le bénéfice de leur concours...

En septembre 2019, face à la mise

en place des PIAL, le SPASEEN FO alertait le ministère et les directions académiques sur les conséquences néfastes pour les personnels administratifs de ce nouveau dispositif

La situation s'est dégradée pour les personnels administratifs :

- Dans les établissements du secondaires, les secrétariats de direction doivent absorber des missions supplémentaires sans les moyens nécessaires (signature des contrats et PV d'installation de toutes les AESH rattachées à l'établissement, gestion des emplois du temps, nombreuses sollicitations des AESH ne sachant plus à qui s'adresser, saisie des arrêts de travail, ventilation des heures restantes accordées par les services déconcentrés, etc.).

- Dans les services académiques et les services mutualisateurs de gestion des contrats et de la paye des AESH, les personnels croulent sous des charges de travail intenables et ne parviennent pas à tenir des délais impossibles. La gestion de personnels contractuels est rendue compliquée

par la multiplication des contrats et des mises à jour sur les salaires pour rattraper le niveau du SMIC.

Nos camarades ont été alertés par des agents d'une conséquence inattendue, de la mise en place de l'école inclusive impactant directement les personnels administratifs : en l'absence d'AESH, afin de soulager l'enseignant, certains collègues dans les secrétariats se voient obligés de prendre en charge des élèves en situation de handicap, pendant plusieurs heures, leur proposant des activités telles que des jeux de société ou des coloriages!

Ces mêmes agents se retrouvent seuls, en première ligne, face aux nombreuses demandes, questions, angoisses voire énervements des parents dont l'enfant n'a pas d'AESH.

Les agents comprennent la colère des parents, mais n'en sont en aucun cas responsables.

C'est de la maltraitance tant pour les élèves que pour les personnels administratifs qui n'ont pas à porter la responsabilité des manquements de l'administration!

Le SPASEEN-FO revendique :

L'arrêt des suppressions de postes de personnels administratifs ;

La création de tous les postes nécessaires au bon fonctionnement des services et établissements:

L'augmentation de la valeur du point d'indice de 10% pour tous, tout de suite, en attendant des négociations afin de rattraper les 27% de perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000;

La suppression du régime indemnitaire RIFSEEP et l'intégration des primes dans le traitement;

L'abrogation de la réforme des retraites :

Le retrait de la loi de transformation de la fonction publique et de la loi 3 DS

### Conférence Sociale du 16 octobre

omme l'a décidé le dernier CCN, la confédération était présente à la conférence sociale organisée par le gouvernement pour porter notre cahier de revendications. Vous trouverez ci joint un extrait de l'intervention de Frédéric Souillot :

« Pour Force Ouvrière, enfin vous nous invitez pour prendre les choses par "le bon bout".

Déjà l'année dernière, nous vous expliquions dans un communiqué sur la loi pouvoir d'achat le 12 juillet que nous les travailleurs nous ne faisons pas l'aumône et que c'est avec le salaire que nous remplissons le frigo.

Les chèques alimentaires, chèques énergies, chèques carburants ont été utilisés. Soit!

Mais ils ne sont pas des solutions pérennes aux problématiques de pouvoir d'achat, notamment lié au niveau de l'inflation qui n'a plus été atteint depuis 1987, pour nous tous, les salariés du public comme du privé.

Les économistes qui nous parlent de la spirale inflationniste "salaire prix" doivent revoir leur doctrine, car depuis 1 an ce n'est pas la hausse significative des salaires qui a contribué à l'augmentation ni maintenu la hausse des prix.

Aussi nous revendiquons la remise en place de l'échelle mobile des salaires pour le privé comme pour le public..

D'ailleurs à ce propos, je m'étonne que l'état employeur, premier employeur de la République, ne soit pas présent aujourd'hui à ce titre.

Cependant j'ai bien compris que des réunions de concertation de la fonction publique étaient programmées le 19 octobre. Pour FO nous y parlerons notamment traitement, tassement des grilles indiciaires, conditions de travail et attractivité des métiers.

Nous vous avons, madame la Première ministre, déposé nos revendications le 16 mai dernier et celles -ci n'ont pas changé. Nous ne ferons que les développer dans les différents ateliers cet après-midi.

Comme vous l'avez dit, le dialogue social doit retrouver un nouvel élan et je me permets de rappeler vos propos sur l'autonomie de partenaires sociaux et la retranscription fidèle des accords interprofessionnels. Merci pour cela!

Cela étant, le dialogue social est une réalité du quotidien pour nos représentants, à tous niveaux, même s'il est parfois compliqué.

De plus je vous le rappelle, les ordonnances travail qui ont bouleversé la hiérarchie des normes et réduit les moyens n'ont rien arrangé.

Et nous vous en demandons toujours l'abrogation!

Prendre les choses par le bon bout, c'est parler "emploi" du début à la fin de la carrière professionnelle et cela sous l'égide de la qualité, de la quantité et, mais aussi de l'égalité : "à travail égal/salaire égal".

En effet il ne s'agit pas de reculer l'âge de départ à la retraite ou allonger la durée de cotisation.

Il ne vous a pas échappé que nous étions contre cette réforme injuste brutale, injustifiée et inefficace et nous en demandons l'abrogation. Sur les salaires, il aurait été justifié que l'état employeur montre l'exemple. En effet sur la formule consacrée du dégel du point d'indice je pourrais ajouter que malgré le réchauffement climatique le point d'indice dégèle moins vite que la banquise.

Pour les travailleurs du privé, le compte n'y est pas non plus!

D'ailleurs, le Président de la République est d'accord avec Force ouvrière puisqu'il a ajouté 150 euros de prime d'activité à tous les salariés au smic.

Mais la prime d'activité, ce n'est en aucun cas du salaire. Et cela ne se retrouvera pas dans le salaire différé au moment de la retraite et à tout autre moment de la vie (maternité, maladie, chômage...). Et surtout pas dans nos caisses de protection sociale.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons, Madame la Première Ministre, un coup de pouce au SMIC.

Au-delà du salaire minimum, il est également indispensable d'obliger certaines branches à avancer sur les

salaires conventionnels pour éviter le tassement des grilles et redonner de l'attractivité aux métiers.

Pour cela la conditionnalité des aides publiques est le bon moyen. Il devient indispensable et urgent d'avancer sur ce sujet plutôt que de reposer le débat de la restructuration des branches par mariage forcé.

Comme énoncé dans l'article L. 1 du Code du travail, Madame la Première Ministre, redonnons la place qui est la sienne à la négociation collective, au paritarisme, les deux participant à la cohésion sociale de notre République.

Merci pour votre écoute.

### **EHPAD menacés tous concernés!**



Dans le dernier numéro nous vous rapportions la mobilisation des Résidences du Val d'Oudon contre la suppression de 22 postes suite à l'annonce d'un déficit de plus 1.6 million par leur direction. Faute de réponse de leur direction, et vu la situation catastrophique dans les autres EHPAD du département le Groupement des Services Publics et de Santé a appelé à un rassemblement à l'ARS le 17 octobre. Dans le reste du département :

- -Les Ponts de cé le directeur annonce un déficit de 500 000 euros avec comme pistes d'économies, 4 suppressions de postes ou la suppression de rtt.
- -Au CHLA un déficit annoncé de plus d'1,6 millions d'euros, idem pour les Chênes du Bellay (Drain-Liré) et bien d'autres encore, avec quelles conséquences sur le personnel?
- À St Nicolas, service du CHU d'Angers, la situation est catastrophique, les agents réunis en AG en amont du dernier comité de vie sociale ont exigé le remplacement de tous les arrêts, ils devraient être reçus prochainement par la direction.
- -L'an dernier l'EHPAD Territoriale de Champtoceaux a été fermé pour des raisons politiques. En effet celle-ci était rentable et pas une chambre n'était disponible...
- Pour nos camarades du privé la situation n'est pas non plus en-

viable, l'EHPAD de Miré est en liquidation judiciaire, les conditions de travail se dégradent et les conditions d'accueil aussi!

Demain à qui le tour? En Bretagne 40 directeurs ont déposé symboliquement à l'ARS la clé de leurs EHPAD pour protester contre le manque de moyens financiers et humains.

Partout c'est le même constat : moins de moyens pour fonctionner, suppressions de personnels, prises en charge dégradées des résidents.

- •Non aux suppressions de postes!
- Non aux prises en charge dégradées!
- Non à la maltraitance institutionnelle!
- Augmentation des effectifs
  1 agent ou un salarié pour 1 résident!

#### Des budgets à hauteur des besoins!

Une délégation a été reçue au Conseil Départemental par les représentants de l'ARS et du Conseil Départemental.

Lors de l'entretien, notre camarade Frédéric Dauvier a appris que les Résidences du Val d'Oudon pourraient être mises sous tutelle budgétaire de l'ARS.

Les représentants de l'état ont conscience des difficultés financières des EHPAD, mais ne proposent pas de solutions pérennes.

Une enveloppe de 10 millions d'euros aurait été débloquée pour aider les établissements en difficulté.

La solution au long terme pour eux c'est le maintien à domicile.

Cela aura pour conséquence d'augmenter la dépendance des résidents des EHPADs. Si les ratios soignants/résidents ne sont pas revus à la hausse, les conditions de travail des agents ou salariés vont encore se dégrader.

C'est INACCEPTABLE pour nos camarades!

Dans leurs prises de parole de nos camarades sont claires : Public, Privé tous unis pour construire le rapport de force nécessaire!





### Communiqué de presse

#### Israël – Palestine – cessez- le feu immédiat!

FO constate et déplore malheureusement une nouvelle fois que le conflit et les violences l'emportent entre Israël et la Palestine.

A nouveau, FO en appelle à ce que la communauté internationale agisse effectivement pour que cessent immédiatement les violences dont sont principalement victimes les populations civiles, les travailleurs et leurs familles dont beaucoup d'enfants.

Un cessez- le feu immédiat, l'arrêt des hostilités et l'établissement des conditions assurant à la population de vivre en sécurité et d'accéder aux besoins fondamentaux (soins, alimentation, logement) sont indispensables.

Avec la Confédération Syndicale Internationale, FO considère que la solution acceptable et durable est la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et le lancement de négociations pour l'établissement des conditions économiques et sociales indispensables à la coexistence pacifique et en démocratie des États israéliens et palestiniens.

Paris, le 9 octobre 2023

#### Contact:

**Branislav RUGANI** Secrétaire confédéral

Secteur International, Europe

<u>□ brugani</u><u>@force-ouvriere.fr</u><u>∞</u> 07.81.16.76.85

